



# LA LETTRE DE VECV

**Chers amis de Votre École Chez Vous, Madame, Monsieur,**

L'an dernier à la même époque, nous pensions encore pouvoir sortir de la pandémie à court terme. Il n'en a pas été ainsi et hélas, bien des familles ont été douloureusement touchées depuis par la perte d'un être cher ou par des séquelles durables de la maladie. Nous espérons que vous et vos proches avez été épargnés.

Cette année encore, notre école a vécu un événement douloureux. En mars, Louis, élève du secondaire depuis 2015, nous a quittés. Quelques mois auparavant, trop épuisé par sa maladie, il avait dû renoncer à suivre les cours. C'était un jeune homme très courageux, très déterminé, si fort dans sa fragilité. Il nous a donné une leçon de vie que nous n'oublierons jamais. Nos pensées vont à sa famille qui l'a entouré d'affection et de soins, à ses professeurs qui l'ont soutenu autant qu'ils l'ont admiré.

*Votre École Chez Vous*, comme l'an dernier, a poursuivi le même et indéfectible objectif : le maintien de l'enseignement par tous les moyens à disposition quand se rendre au domicile de l'élève n'était plus possible pour des raisons sanitaires. Nos directrices et leurs enseignants s'y sont employés avec tout leur cœur et tout leur professionnalisme. Les résultats sont là, en Île-de-France comme en région rouennaise : progrès de tous nos élèves, chacun avec ses capacités, réussites de nos candidats à 100% au Brevet et au Baccalauréat.

Nous espérons l'an dernier le passage sous contrat d'association de nos établissements secondaires franciliens : c'est maintenant chose faite. Nous y voyons pour VECV une confirmation supplémentaire de notre place dans les dispositifs académiques de scolarisation des élèves à besoins particuliers.

Nous avons heureusement pu maintenir, bien qu'avec très peu d'élèves, notre enseignement professionnel menacé de disparition l'an dernier en raison de la chute massive de la collecte de la taxe d'apprentissage. Tous les établissements comme les nôtres sont affectés. Cette formation plus concrète reste indéniablement la voie la plus adaptée pour ceux de nos lycéens qui préfèrent s'engager dans des filières plus rapidement professionnalisantes. Pouvoir maintenir ces filières à *Votre École Chez Vous* nous semble indispensable.

C'est grâce à votre fidélité et à votre générosité que tous ces enfants et adolescents ont accès à l'éducation à laquelle ils ont droit : sans votre soutien, notre association ne peut subvenir à leur scolarité malgré la contribution de l'Éducation nationale, car à la différence de bien des écoles privées, VECV dispense gratuitement son enseignement. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Hélas, comme nous l'anticipions, la crise sanitaire a mis à mal nos finances qui avaient pourtant retrouvé l'équilibre en 2019 et nous avons accusé un déficit en 2020, malgré des dépenses toujours très contenues. La fin d'année 2021 s'annonce également difficile. Conséquences : pas d'élèves supplémentaires et une liste de familles en attente d'inscription toujours trop longue.

Certes, bien des causes méritent aujourd'hui votre attention, mais n'est-ce pas une priorité que de donner l'accès au savoir à ces jeunes cruellement éprouvés par la maladie ou le handicap ? Il en va de leur avenir dans la société, il en va de l'avenir de notre société. Nous comptons comme chaque année sur votre aide. Soyons tous généreux !

**Merci de nous renouveler votre soutien avant le 31 décembre !**

Au nom de *Votre École Chez Vous*, recevez, Madame, Monsieur, chers amis, nos très cordiales pensées.

**Olivier Solliliage**  
Vice-Président

**Isabelle Welcomme**  
Présidente

**Documents joints** : le rapport d'activités scolaires 2020-2021, un bulletin de soutien, le dépliant « Comment aider VECV par des achats ou des recherches sur Internet ».

## Le Conseil d'Administration de Votre École Chez Vous

**Isabelle WELCOMME**  
**Présidente**

Ancienne responsable RH et consultante en entreprise  
pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**Michel BRIAND**  
**Trésorier**

Administrateur Civil, Retraité de la Cour des Comptes

**Béatrice DESCAMPS-LATSCHA**  
**Présidente d'Honneur**

Docteur en médecine, Docteur ès sciences  
Directeur de Recherche honoraire à l'Inserm  
Ancien membre du Comité consultatif national d'éthique

**Hélène de BOISSIEU**

Conseillère particulière de la présidence  
Docteur en histoire  
Professeur honoraire de VECV

**Bernard CULOT**

Ancien élève de l'École Polytechnique  
Ancien Directeur chez Alcatel

**Sophie LEMERLE**

Pédiatre - Ancienne responsable  
de l'Unité de Médecine de l'Adolescent  
du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil

**Ghislaine MARTIN**

Ancienne Associée de Cabinets de Conseil  
Parent d'un ancien élève de VECV

**Jean-Philippe ROCHETTE**

Ancien Directeur Juridique  
chez Sanofi-Aventis

**Olivier SOLLILIAGE**  
**Vice-président**

Ancien élève de VECV, Diplômé d'HEC  
Ancien directeur de banque

**Sophie de La BIGNE**  
**Secrétaire générale**

Ancien professeur d'Histoire-géographie

**Yves QUÉRÉ**  
**Vice-président d'Honneur**

Physicien  
Ancien Directeur de l'enseignement à l'École polytechnique  
Membre de l'Institut de France

**Marie-Germaine BOUSSER**

Professeur de médecine  
Ancien chef des services de neurologie de l'hôpital Saint-  
Antoine et de l'hôpital Lariboisière

**Isabelle LE GENDRE**

Professeur honoraire de VECV

**Jacques LÉNA**

Ancien interne des Hôpitaux psychiatriques de Paris  
Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, Psychanalyste

**Isabelle MORDANT**

Parent d'un ancien élève de VECV  
Polytechnicienne et ingénieur civil des Ponts et Chaussées  
Membre du Conseil consultatif du handicap d'Île-de-France

**Jean-Claude SANTERRE**

Ingénieur des Arts et Métiers  
Ancien cadre de banque et Consultant

**Didier WALLON**

Ancien Inspecteur de l'Éducation nationale  
Chargé notamment au Rectorat de Paris des élèves à besoins éducatifs spécifiques,  
dont les élèves en situation de handicap

## Notre comité de soutien



**Bernard Sidler**



**Pierre Léna**



**Anne Queffélec**



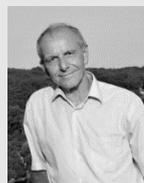
**Eric Orsenna**



**Tahar Ben Jelloun**



**Claude Cohen-Tannoudji**



**Axel Kahn**

Décédé le 5 juillet 2021



**Philippe Lefait**

---

## À l'École France Quéré

---

### Enseigner à domicile en période de crise sanitaire durable

Les effets de la pandémie perdurant, les équipes pédagogiques ont dû moduler leurs pratiques en fonction de la gravité de la situation sanitaire. Les cours ont tous été maintenus en présentiel, en distanciel ou en formule « hybride », c'est-à-dire tantôt à domicile tantôt à distance pour un même élève. Toujours en appliquant les mesures des protocoles sanitaires que nous avons adaptés à chacun de nos établissements, franciliens comme rouennais. La nécessité de s'y tenir rigoureusement est rappelée régulièrement et les familles y sont naturellement associées. Masques et gel hydroalcoolique sont fournis ou financés par l'association.

**Pour la rentrée 2021**, les directions de tous nos établissements ont, comme à leur habitude, donné sans compter pour assurer l'accueil des familles, l'intégration et la formation des nouveaux professeurs, la conception des emplois du temps de chaque élève prenant en compte, son état de santé, son rythme d'apprentissage, les matières à lui enseigner, ainsi que les disponibilités de son ou de ses professeurs.

Aujourd'hui, les cours sont dispensés en présentiel le plus souvent au domicile des élèves, parfois au sein de leur foyer ou en famille d'accueil pour quelques élèves suivis par l'ASE.

Les équipes pédagogiques de Paris sont dotées maintenant des services d'une **assistante sociale** et d'une **psychologue** grâce au concours d'une fondation qui nous soutient fidèlement depuis plusieurs années.

Tout établissement scolaire ordinaire dispose normalement de ces fonctions. Nous en avons aussi grandement besoin. Depuis quelques années, nous observons en effet des difficultés croissantes et de tous ordres rencontrés par les familles, qui constituent des freins à notre intervention pédagogique. Nous cherchons des profils similaires pour les établissements de Rouen.

### Signature d'un contrat d'association pour le secondaire francilien

Le Rectorat de Paris nous a accordé la transformation de nos contrats simples en contrats d'association pour le collège et le lycée d'enseignement général à valoir dès la rentrée 2020. Ce nouveau statut conforte notre position d'acteur complémentaire de l'Éducation nationale et nous apporte une aide financière modeste mais toujours bienvenue avec le forfait d'externat et le soutien de la Région Ile-de-France.

### Collecte de taxe d'apprentissage en baisse : lycée technique en sursis

À la suite d'un changement législatif récent, notre collecte s'est vue brutalement et fortement réduite. Nous avons pu inscrire quatre élèves seulement l'an dernier, six cette année.

Mobilisons nos relations en entreprises pour améliorer notre collecte 2022 ! Une notice explicative destinée aux entreprises est disponible sur notre site ou en écrivant à [ecole@vecv.org](mailto:ecole@vecv.org)

### À Rouen

Une trentaine d'élèves bénéficient maintenant chaque année de l'enseignement de VECV. Une belle réussite que nous devons au professionnalisme et à l'engagement de nos équipes pédagogiques en place. Une vitesse de croisière dont nous ne pouvons, hélas, nous satisfaire, compte-tenu des besoins constatés. Mais notre capacité financière est très limitée malgré les soutiens locaux et nationaux : le rectorat ne rémunère toujours qu'un poste sur trois en primaire, l'association porte en totalité le budget du collège.

Nous restons l'espoir d'une dotation supplémentaire en primaire et d'un contrat avec le Rectorat en 2023 pour le collège, à l'issue des 5 années réglementaires de fonctionnement en hors-contrat !

## La vie de l'Association

**Notre assemblée générale\*** s'est tenue le 20 mai 2021 en visioconférence, une formule qui nous a permis pour la deuxième fois consécutive de tenir notre agenda associatif. 126 adhérents y ont participé et avaient envoyé un pouvoir. Nous espérons cependant nous retrouver très nombreux en 2022 pour ce moment privilégié de VECV, si possible aux Missions Étrangères de la rue du Bac.

\***Compte-rendu disponible en ligne** sur [www.vecv.org](http://www.vecv.org), ou **par voie postale sur demande** à [ecole@vecv.org](mailto:ecole@vecv.org)

**Les comptes 2020**, après une année 2019 bénéficiaire, ont renoué malheureusement avec le déficit, nos ressources dont celles des collectivités locales, des entreprises et fondations n'ayant pas atteint en raison de la pandémie le niveau espéré. Ils ont été approuvés sans réserve par notre commissaire aux comptes, et **approuvés à l'unanimité par l'Assemblée. Le budget prévisionnel 2021 a été voté à l'unanimité également.**

Au Conseil d'administration deux nouvelles **personnalités** :

**Le Professeur Marie-Germaine Bousser** : Chef des services de neurologie de l'hôpital Saint-Antoine de 1989 à 1997 et de l'hôpital Lariboisière de 1997 à 2009. Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Singer-Polignac et membre du Comité Exécutif de la Fondation de la Philharmonie de Paris. Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur (2013) et Grand officier dans l'Ordre du Mérite (2018).

**Madame Isabelle Mordant** : Polytechnicienne et ingénieur civil des Ponts et Chaussées. Mère de Thomas, ancien élève de VECV. Membre du Conseil consultatif du handicap d'Île-de-France.

Auteur de *Mystère de la fragilité*, Éditions du Cerf, 2019.

**VECV adhère à l'EPLC** (Fédération Nationale des Établissements Privés Laïc sous Contrat)

Deuxième par sa taille, elle regroupe une centaine d'écoles (pour exemple l'École Alsacienne, le collège Sévigné, le collège-lycée Morvan) pour environ 40 000 élèves. Nous serons ainsi maintenant représentés au Ministère lors des négociations sur les affectations de postes supplémentaires. Et nous pouvons bénéficier de conseils et informations sur l'actualité réglementaire concernant la gestion des écoles privées.

**Au 29 rue Merlin** le télétravail n'est pratiqué désormais que partiellement par nos salariés du siège.

**Les bénévoles** assurent toujours la recherche de fonds, la gestion budgétaire, la paye, la comptabilité, la gestion RH, les relations avec les adhérents.

C'est une source d'économie très importante pour VECV mais nous avons grand besoin de renfort sur ces fonctions !

### Hommage à Axel Kahn Membre de notre Comité de soutien

Axel Kahn, ami de longue date de Béatrice Descamps-Latscha et de Yves Quéré, Présidente et vice-Président d'honneur, avait accepté sans hésitation de rejoindre notre Comité de soutien dès sa constitution. Il nous avait fait le grand honneur d'animer une table ronde lors du colloque organisé au Palais du Luxembourg en 2014 pour les 60 ans de notre belle association.

Nous sommes profondément attristés par sa disparition.

Citons, comme une consolation, un extrait de la lettre que lui a écrite Béatrice, et déposée chez lui le 24 juin une semaine environ avant qu'il ne ferme son blog en nous disant « je tire le rideau ! ».

*Très cher Axel,*

*En pensant à vous, je relis la belle phrase de Vladimir Jankélévitch :*

*"Celui qui a été ne peut plus désormais ne pas avoir été : désormais, ce fait mystérieux et profondément obscur d'avoir vécu est son viatique pour l'éternité."*

*Elle semble avoir été écrite pour vous,*

*Béatrice*

### Besoins urgents de compétences bénévoles

- Médecin référent
- Gestion de paye
- RH (assistance du Bureau)
- Recherche de fonds (avec l'équipe Partenariats et Communication)